

République Française
Département : ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
Arrondissement : Digne-les-Bains
MALLEFOUGASSE AUGES - COMMUNE



Séance du mardi 30 septembre 2025

Délibération N° D_2025_038

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	7	9
Date de la convocation : 25/09/2025		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le trente septembre deux mille vingt-cinq, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle communale Jean-François AILHAUD), sous la présidence de Jean-Paul DEORSOLA.

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Véronique NICOLLET, Sandra BIANCARELLI, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ, Christian MICHEL

Représentés : Patrick CLAUDE représenté par Dominique PIGANEAU, Marie MUNUERA représentée par Sandra BIANCARELLI

Absents et Excusés : Dominique ARCIDIACONO

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Christian MICHEL est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : SDE 04 : modification statutaire du territoire d'énergie

Monsieur le maire informe le Conseil municipal que les statuts du Syndicat d'Energie des Alpes de Haute Provence, inchangés depuis 2017, nécessitent d'être modifiés.

Ces nouveaux statuts permettraient au syndicat d'actualiser les références juridiques citées, notamment modifier sa nature juridique en Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) au lieu de syndicat mixte, d'étendre ses potentielles compétences, clarifier les types d'accompagnements qu'il propose et préciser son rôle auprès de ses membres et des tiers.

Lors du comité syndical du 2 juillet dernier, les élus du TE-SDE04 ont approuvé les modifications statutaires.

Conformément à l'article L.5211-20 du CGCT, l'organe délibérant de chacun des membres dispose d'un délai de trois mois à compter de la notification de la délibération du comité syndical pour se prononcer sur la modification envisagée. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :



- **ACCEPTE** les modification statutaires du territoire d'énergie - syndicat d'énergie des Alpes de Haute Provence

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Jean-Paul DEORSOLA
Président de séance

Christian MICHEL
Secrétaire de séance

